

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Vermessungswesen und Kulturtechnik =
Revue technique suisse des mensurations et améliorations foncières

Herausgeber: Schweizerischer Geometerverein = Association suisse des géomètres

Band: 35 (1937)

Heft: 5

Nachruf: La démission de M.A. Prod'hom, préfet du district de Lausanne

Autor: Ls.H.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La démission de M. A. Prod'hom, Préfet du District de Lausanne.

M. Arthur Prod'hom, préfet du district de Lausanne, a pris sa retraite à partir du 30 avril 1937. Les journaux vaudois ont relaté, à cette occasion, la brillante activité de ce magistrat distingué et souligné la gratitude et la reconnaissance du Conseil d'Etat pour les nombreux et signalés services rendus au pays dans les différentes missions confiées à M. Prod'hom et plus particulièrement en sa qualité de préfet pendant vingt ans, fonctions qu'il a accomplies avec conscience, tact et dévouement.

Qu'il nous soit permis de rappeler ici brièvement la belle activité professionnelle de M. Prod'hom comme géomètre officiel vaudois pendant la période qui précéda celle où il fut le premier magistrat du district de Lausanne.

Après avoir subi ses examens de stagiaire-géomètre, M. Prod'hom accomplit son stage au bureau de M. Eugène Brun-Jordan, qui devint plus tard directeur du cadastre.

A l'âge de 22 ans, M. Prod'hom passa ses examens pratiques de géomètre; il sortit le premier sur six candidats. Le brevet de géomètre ne put cependant lui être conféré que l'année suivante, en 1894, la législation en vigueur exigeant 23 ans révolus pour l'exercice de la profession.

Géomètre breveté (titre remplacé plus tard par celui de géomètre officiel), M. Prod'hom s'établit à Lausanne, et son bureau ne tarda pas à devenir l'un des plus importants du canton.

En 1894, M. Prod'hom fut chargé de sa première entreprise cadastrale (329 ha.), la rénovation du plan du territoire de la commune de Bursins (où il naquit en 1871), puis du levé des plans cadastraux d'Epalinges (460 ha.), en 1899, et, en 1902, de Forel (Lavaux), d'une superficie de 1849 ha.

Géomètre spécialisé en matière de triangulation, M. Prod'hom fut appelé comme adjudicataire d'un important lot de la triangulation de IV^e ordre du canton de Vaud, couvrant 456 km² et comprenant les



régions de Vevey, Lavaux, Oron, Lausanne et Echallens. En plus, il établit, de 1916 à 1918, une polygona­tion de précision dans le Haut-Jorat, d'une longueur d'environ 46 km, destinée à compléter le réseau de la triangulation cadastrale.

Pour la ville de Lausanne, il leva la topographie de quelques feuilles du plan en vue de la confection de la carte au 1 : 2000 de 1900.

M. Prod'hom consacre, en outre, son activité à de nombreux autres travaux se rapportant à la profession de géomètre. C'est ainsi qu'il établit plusieurs plans d'extension communaux et élabor­a des dispositions réglementaires s'y rapportant; il s'occupe activement des questions relatives au morcellement des terrains de la Société du Boulevard, s'étendant de la route d'Ouchy au Rond-point de Villard.

En 1893, M. Prod'hom fut appelé par M. le Conseiller d'Etat Ruffy, alors Chef du Département de l'instruction publique et des cultes, pour donner les cours d'arpentage et de topographie à l'Ecole cantonale d'agriculture, au Champ de l'Air, à Lausanne, activité qu'il conserve pendant 30 ans.

Il fit partie de plusieurs commissions importantes, notamment de celle des servitudes de Lausanne qu'il présida, de la commission des taxes vénales communales de Lausanne, de la commission cantonale de recours en matière de police des constructions, de cette dernière de 1914 à 1934 et dont il fut le président dès 1921.

Ses fonctions de préfet du district de Lausanne l'appelèrent à la présidence de la commission d'examen des notaires vaudois.

Les nombreux travaux confiés à M. Prod'hom au cours de sa carrière technique témoignent des solides connaissances professionnelles de cet officier public, qui sut, par sa persévérance et un travail assidu, se faire hautement apprécier des administrations et de toutes les personnes qui eurent l'occasion d'avoir recours à ses services.

A son appel à la préfecture de Lausanne, M. Prod'hom remit son bureau à son associé, notre collègue et ami M. J. Baumgartner, géomètre officiel à Lausanne.

Nous admirons la laborieuse carrière de M. Prod'hom et lui souhaitons une heureuse retraite bien méritée. *Ls. H.*

M. Emile Chappuis, doyen des géomètres suisses.

On nous informe que M. Emile Chappuis, ancien notaire et géomètre officiel à Chexbres, doit être le doyen d'âge et de brevet des géomètres suisses et qu'il y aurait lieu de signaler ce fait (bien exact du reste) aux lecteurs de la « Revue technique suisse des mensurations et améliorations foncières ». C'est avec plaisir que nous remplissons cette agréable mission, d'autant plus que nous connaissons personnellement M. Chappuis.

Né le 20 mars 1846 à Rivaz, M. Emile Chappuis y suivit les classes de l'école primaire. Il fréquenta ensuite le collège de Morges où il eut